

## Règlements du camping

Ces règles sont en vigueur pour vous permettre de passer un séjour amusant et en toute sécurité.

### Terrain de camping

- Arrivée 13h
- Départ 11h heure. Veuillez informer le bureau lors de votre départ.
- Pas d'entrée après 22h
- Une famille par camping
- Tous les visiteurs sont tenus de payer un tarif journalier, enfants compris.
- Avant d'installer une tente supplémentaire sur votre terrain, vous devez obtenir l'approbation de la direction.
- Ne jetez pas les eaux d'égout sur le terrain du parc.

### Moments de silence

Du dimanche au jeudi de 23h à 8h

Vendredi et samedi de 1h à 8h

Un bruit excessif ne sera toléré à aucun moment.

### Les enfants

Les jeunes (de moins de 16 ans) doivent retourner au camping avant 21 heures, à moins d'être accompagnés par leurs parents.

Aucun de vélo après 21h.

Ne pas jouer dans les toilettes ni dans la buanderie.

### Animaux domestiques

Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse et au calme en tout temps.

Le propriétaire doit ramasser et éliminer les fientes.

### Plage

Les animaux domestiques doivent rester dans la zone désignée sur la plage.

Il est interdit de marcher sur les dunes de sable pour des raisons environnementales.

Aucun feu de joie n'est autorisé sur la plage.

### Véhicule

Pas de parking sur les routes principales du camping. Les véhicules doivent stationner dans la zone qui leur est attribuée ou dans des zones de stationnement réservées.

\* Tout véhicule enfreignant cette règle sera remorqué aux frais du propriétaire.

La vitesse maximale autorisée dans n'importe quelle partie du parc est de 10 km / h.

La conduite sous l'influence de l'alcool ou de drogues ou de la vitesse excessive dans le parc ne sera pas tolérée.

S'il vous plaît, soyez vigilant pour les enfants à tout moment.

### Feux de camp

Les feux de camp ne sont autorisés que dans les foyers désignés et lorsque les conditions sont idéales.

### Campeurs saisonniers

Les modifications apportées aux emplacements de camping, telles que les terrasses, les solariums, les remises, etc., doivent être approuvées par la direction.

Les campeurs saisonniers doivent garder leurs sites tondus et propres en tout temps.

Veuillez noter que la direction se réserve le droit de refuser l'entrée à quiconque à tout moment ou de mettre fin au séjour de tout occupant pour violation des règles ci-dessus sans remboursement.

Remarques: Ni la direction ni le personnel ne peuvent être tenus responsables des accidents survenus sur le terrain de camping.

Bureau : 506-577-2218

Agent de sécurité : 506-866-9320

## Campground Rules

These rules are in effect to allow you to have a fun and safe stay.

### Camping site

- Check-in 1 pm
- Checkout 11 am. Please notify the office when checking out.
- No admission after 10 pm
- One family per campsite
- All visitors are required to pay a daily fee including children.
- Prior to setting up an additional tent on your lot, you must get approval from management.
- Do not discard waste water on park grounds, use service station.

### Quiet time

Sunday to Thursday 11 pm to 8 am

Friday & Saturday 1 am to 8 am

Excessive noise will not be tolerated at any time.

### Children

Youths (under the age of 16) must return to their campsite by 9 pm, unless accompanied by its parents.

No riding bikes after 9 pm.

No playing in washrooms or laundry room.

### Pets

Pets must be kept on a leash and quiet at all time.

Owners must pick up and dispose of droppings.

### Beach

Pets are to remain in designated area on the beach.

It is prohibited from walking on sand dunes for environmental reason.

No bonfires are allowed on the beach.

### Vehicle

No parking on campground main roads. Vehicles must park in its assigned area or in dedicated parking zones.

\*All vehicle violating this rule will be towed at owners' expense.

Maximum speed limits within any part of the park is 10 km/h.

Driving under the influence of alcohol or drugs or excessive speed within the park will not be tolerated.

Please be watchful for children at all time.

### Campfires

Campfires are only permitted in designated fire pits and when weather permitting.

### Seasonal Campers

Alterations to campsites such as decks, sun rooms, storage sheds, etc. must be approved by management.

Seasonal campers must keep their sites mowed and clean at all time.

Please be advised that management reserves the right to refuse admission to anyone at anytime or terminate any occupant's stay for violating of the above rules without a refund.

Notes: Neither the management, nor the staff can be held responsible for any accidents occurring on these premises.

Office: 506-577-2218

Security guard: 506-866-9320